

Metz, le

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'accuse réception de votre candidature au concours de recrutement d'un Second Cor jouant 4^{ème} du **lundi 11 février 2008** et vous en remercie.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription que vous voudrez bien compléter et retourner à mes services.

J'attire votre attention sur le fait que les traits d'orchestre ne vous seront envoyés qu'à réception de votre fiche d'inscription.

Je vous rappelle que tous les candidats peuvent bénéficier des services d'un accompagnateur désigné par l'Orchestre national de Lorraine ou s'ils le désirent se faire accompagner par un pianiste de leur choix.

Les candidats qui désirent répéter avant le concours pourront contacter Monsieur FELLY Vincent 06-72-09-97-12. **Dans ce cas, les frais resteront à la charge du candidat.**

Veillez noter également que le jury se réserve le droit d'inscrire un ou plusieurs candidats sur une liste d'aptitude dans l'éventualité d'un désistement du candidat choisi. Cette liste sera valable une année.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Administrateur Général

Pascal SCHWAN

Metz,le

Dear Sir or Madam,

This is to acknowledge receipt of your candidature for the recruitment examination to be held on **monday 11 february 2008**. Thank you for interest.

Please find enclosed a registration form that you must complete and return to my department.

I would draw your attention to the fact that the orchestra passages will only be sent to you once we have received your registration form.

I would also remind you that all candidates may have the benefit of an accompanist appointed by the Orchestre national de Lorraine or, if they wish, be accompanied by a pianist of their own choosing.

Candidates who wish to rehearse before the examination may contact M. FELLY Vincent 06-72-09-97-12. **In this case, the costs will be borne by the candidate.**

Please note also that the judges reserve the right to place one or more candidates on a reserve list in case the candidate chosen should withdraw. This list will be valid for one year.

Yours faithfully.

General Administrator

Pascal SCHWAN

R E G L E M E N T

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Pour être admis à concourir, les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- conformément aux lois françaises en vigueur au moment du concours, sur proposition du Directeur de l'orchestre, il peut être procédé au recrutement de candidats ne possédant pas la nationalité française ;
- jouir de ses droits civiques,
- être âgé de plus de 18 ans et de moins de 50 ans au jour du concours,
- pour les hommes, être déchargé de ses obligations militaires,
- pour les étrangers, être en situation régulière vis à vis des lois régissant l'immigration et posséder une **autorisation de travail**.

II - DEROULEMENT DU CONCOURS :

Une présélection sur dossier pourra avoir lieu ; dans ce cas le candidat non retenu sera contacté par courrier.

Il est demandé aux candidats d'être **impérativement** présents dans la salle de concours **trente minutes avant le début des épreuves**.

Le candidat pourra bénéficier, s'il le désire, des services d'un accompagnateur désigné par l'Orchestre national de Lorraine.

Toutes les épreuves se dérouleront derrière des paravents sauf les épreuves finales et toutes les épreuves sont éliminatoires. Le concours peut comporter un entretien avec le jury. L'ordre des épreuves est à la diligence du jury de concours.

Le jury a la faculté, suivant les résultats, de renoncer à pourvoir les postes offerts.

Plusieurs candidats pourront être retenus et inscrits sur une liste d'aptitude dans l'éventualité d'un désistement du candidat choisi. Cette liste sera valable une année.

Les musiciens titulaires de l'orchestre peuvent se présenter aux concours pour des postes de catégorie supérieure. Ils sont dans ce cas dispensés de la première épreuve.

III - CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Les musiciens retenus sont engagés sous contrat pour une durée d'un an, dont les trois premiers mois constituent la période d'essai. A l'issue de cette année, il peut être conclu un contrat pour une période maximale de trois ans reconductible expressément.

Chaque musicien assurera 114 heures de travail par mois (cette disposition s'applique à l'ensemble des musiciens de l'orchestre). Les musiciens doivent une priorité absolue à l'orchestre. Ils sont tenus de se conformer au statut du personnel artistique. Le Syndicat Mixte de l'Orchestre national de Lorraine est un établissement public à caractère administratif. Les musiciens employés par le Syndicat Mixte sont des agents non titulaires de la fonction publique territoriale régie par la loi du 26 janvier 1984, article 3 (modifiée par la loi du 13 juillet 1987) et par le décret d'application du 15 février 1988.

La rémunération mensuelle brute au 1^{er} janvier 2008 est :

2^{ème} catégorie : indice brut 828 = 3 078,77 €.

En cas d'admission, le musicien devra jouer sur un instrument de qualité égale ou supérieure à celui présenté au concours sauf à se conformer aux prescriptions du jury en ce domaine.

A Metz, le 02 octobre 2007

Administrateur Général

Pascal SCHWAN

CONCOURS DE RECRUTEMENT

SECOND COR JOUANT 4^{ème} (2^{ème} catégorie)

LUNDI 11 FEVRIER 2008 à partir de 9H30 - 57 rue Chambièrre - 57000 METZ

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage.

 **1^{ère} EPREUVE** : (*derrière paravent*)

« avec accompagnement »

BOUSQUET Francis : Agrotéra

 **2^{ème} EPREUVE** : (*derrière paravent*)

« avec accompagnement »

MOZART : 1^{er} mouvement du Concerto n°3 en Mib (*sans cadence*)

 **3^{ème} EPREUVE** : (*sans paravent*)

TRAITS D'ORCHESTRE :

BEETHOVEN : Symphonie n°3 (*2^{ème} cor*)

BEETHOVEN : Symphonie n°7 (*2^{ème} cor*)

BEETHOVEN : Symphonie n°9 (*4^{ème} cor*)

CHOSTAKOVITCH : Symphonie n°5

STRAUSS R. : Till Eulenspiegel

FRANCK : Le chasseur maudit

MAHLER : Symphonie n°9

HAYDN : Symphonie n°55

Les traits d'orchestre seront envoyés après réception de la fiche d'inscription complétée. Les dates et heures des concours étant portées à la connaissance du candidat.

AUCUNE CONVOCATION NE SERA ENVOYEE

Date limite du dépôt des candidatures : **LUNDI 04 FEVRIER 2008.**

Prise de fonction le : **à convenir.**

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du candidat

FICHE D'INSCRIPTION

SECOND COR JOUANT 4^{ème} (2^{ème} catégorie)

Lundi 11 février 2008 – 9h30

Photo d'identité récente

INDISPENSABLE

M^r

M^{elle}

M^{me}

Nom

Prénom

Né(e) le : à

Nationalité

→ Si vous êtes étranger, veuillez préciser votre situation (carte de séjour, de travail, etc...)

Adresse

C.P. Ville



E-Mail

Situation familiale Situation militaire

Diplômes et Prix obtenus

Références Professionnelles

Fonction actuelle.....

Désirez-vous un accompagnateur ? Oui Non

Comment avez-vous pris connaissance du concours ? presse affichage

Internet oral

Je déclare accepter les conditions mentionnées dans le règlement du concours, dont j'ai préalablement pris connaissance et m'engage, si je suis reçu, à prendre mes fonctions à l'Orchestre National de Lorraine à la date prévue.

Date :

Signature :



Fiche d'inscription à retourner avec un **CV** au plus tard pour le **04 février 2008** à :

Orchestre National de Lorraine
25 av. Robert Schuman - BP 30451 –
57008 METZ Cedex 1